



**AideauxTD.com**

A vos côtés pour réussir vos études de droit.

**PACK DE FICHES & CARTES MENTALES**

# DROIT DE LA FAMILLE



[aideauxtd.com](http://aideauxtd.com)

**AUTEUR**  
**Raphaël BRIGUET-LAMARRE**

## **COPYRIGHT**

---

Ce livre numérique est protégé par le copyright, droit des propriétés intellectuelles et est dédié à un usage strictement individuel, il est formellement interdit de le copier, partager, transférer, offrir, fournir, divulguer, vendre, sous quelle forme que ce soit sous peine de poursuites judiciaires.

### **Article L111-1**

L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral, ainsi que des attributs d'ordre patrimonial. Le code de la propriété intellectuelle définit donc deux composantes au droit d'auteur.

### **Article L122-4**

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

### **Article 335-4**

Est punie de deux ans d'emprisonnement et de 300.000 euros d'amende toute fixation, reproduction, communication ou mise à disposition du public, à titre onéreux ou gratuit, ou toute télédiffusion d'une prestation, d'un livre digital.

Une équipe de sécurité veille sur internet et les réseaux sociaux à la protection de l'œuvre. À distance, l'équipe de sécurité connaît le nombre de téléchargements faits grâce au lien de téléchargement propre à l'acheteur.

## Quelques mots d'amour de motivation... 🧡 ❤️

Cher étudiant, chère étudiante,

En faisant l'acquisition de ces fiches de révision, vous avez fait un pas de plus vers votre réussite universitaire.

Félicitations ! 🎉

Avant d'en commencer la lecture, je voudrais vous rappeler deux choses importantes.

D'abord, n'oubliez pas que pour réussir, vous devez travailler et consacrer un minimum de temps à vos révisions.

Je compte donc sur vous : utilisez ces fiches à bon escient !

Ensuite, gardez à l'esprit que vous êtes le seul / la seule à pouvoir décider de vos objectifs et à pouvoir les réaliser.

Vous passerez sûrement par des moments de doutes et vous rencontrerez nécessairement sur votre chemin quelques difficultés. C'est normal.

Ne vous découragez jamais, gardez éloignées de vous les personnes qui ne vous pensent pas capable de réussir, entourez-vous de personnes bienveillantes et, surtout, restez TOUJOURS motivé. 😊 🧡

En route vers votre succès ! 🏆 🚀 🎓

Bon courage pour vos révisions et n'hésitez pas à nous écrire si besoin.

**Raphaël BRIGUET-LAMARRE**

## SOMMAIRE DES FICHES

<b>Thème n°1 : L'union .....</b>	<b>4</b>
<b>Sous-thème n°1 : Le mariage .....</b>	<b>4</b>
Fiche n°1 - Les fiançailles .....	4
Fiche n°2 - Le mariage : les conditions .....	6
Fiche n°3 - Le mariage : le non-respect des conditions .....	10
Fiche n°4 - Le mariage : les effets .....	13
Fiche n°5 - Le divorce : définition et cas de divorce .....	17
Fiche n°6 - Le divorce : la procédure .....	20
Fiche n°7 - Le divorce : les effets .....	24
Fiche n°8 - La séparation de corps et les autres causes de dissolution du mariage .....	28
<b>Sous-thème n°2 : L'union hors mariage .....</b>	<b>33</b>
Fiche n°9 - Le pacs : définition et conditions .....	33
Fiche n°10 - Le pacs : effets et dissolution.....	36
Fiche n°11 - Le concubinage ou « union libre » : définition et preuve .....	40
Fiche n°12 - Le concubinage : effets .....	42
<b>Thème n°2 : La filiation .....</b>	<b>45</b>
Fiche n°13 - Explications générales sur la filiation.....	45
Fiche n°14 - La filiation par la procréation.....	47
Fiche n°15 - La contestation de la filiation .....	53
Fiche n°16 - La filiation par l'adoption.....	55
Fiche n°17 - La filiation : situations particulières (GPA, PMA, Transgenre) .....	60
<b>Thème n°3 : L'autorité parentale.....</b>	<b>64</b>
Fiche n°18 - L'autorité parentale : définition et exercice .....	64
Fiche n°19 - L'autorité parentale : attributs .....	66
Fiche n°20 - Contrôle et limite de l'autorité parentale.....	69

## Thème n°1 : L'union

### Sous-thème n°1 : Le mariage

Le mariage n'est pas défini par le Code civil. C'est une union de droit (contrairement à d'autres formes de conjugalité comme le concubinage - **V. Fiche n°11 et 12**) dont la formation est soumise à des conditions tant de fond que de forme (**V. Fiche n°2 et 3**). Il se distingue des fiançailles (**V. Fiche n°1**).

#### Fiche n°1 - Les fiançailles

##### I. Définition des fiançailles

- > **Déf.** Les fiançailles se distinguent du mariage : elles constituent simplement une **promesse réciproque de mariage**, mais **ne créent pas d'obligation juridique** entre les futurs époux.
- > **Fait juridique.** Les fiançailles sont un **fait juridique** (événement indépendant de la volonté humaine, susceptible de produire des effets de droit) et non un **acte juridique**, ce qui signifie qu'elles peuvent se prouver par **tous moyens** (**C.civ., art. 1358**).

##### II. Conséquences juridiques des fiançailles

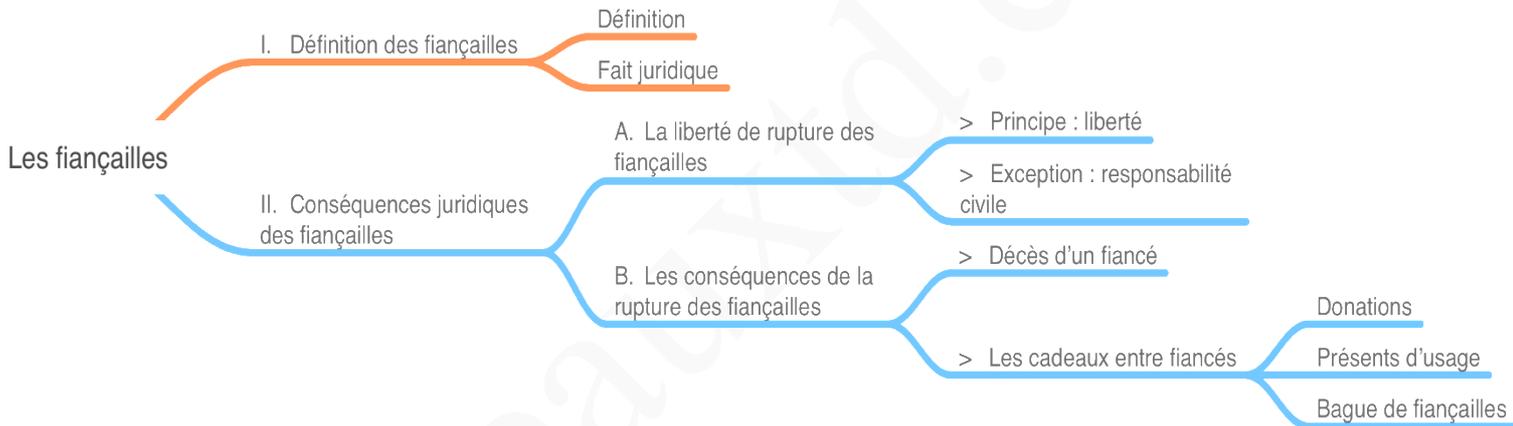
###### A. La liberté de rupture des fiançailles

- > **Principe.** Les fiancés sont libres de rompre leurs fiançailles en vertu de la **liberté matrimoniale** prévue par **l'article 12 de la CEDH** (« *La rupture d'une promesse de mariage n'est pas, à elle seule, génératrice de dommages-intérêts* » : **Civ. 1re, 4 janv. 1995, 92-21.767** et arrêt de principe « **Bouvier** » du 30 mai 1838).
- > **Exception.** La rupture fautive des fiançailles peut engager la responsabilité civile de son auteur sur le fondement de **l'article 1240 du Code civil**. Il faut prouver un **préjudice** (matériel ou moral), un **lien de causalité** et une **faute**. **Ex.** : **L'absence de dialogue préalable à la rupture ne constitue pas une faute** (**Civ. 1<sup>ère</sup>, 4 janv. 1995, 92-21.767**).

###### B. Les conséquences de la rupture des fiançailles

- > **Décès d'un fiancé.**
  - L'auteur d'un accident conduisant au décès d'un des fiancés peut être condamné à indemniser le fiancé survivant (**ex.** : **CA Paris - ch. 14 B 5 mai 2006, n° 05/21033**).
  - Le Président de la République peut, pour des motifs graves, autoriser la célébration du mariage en cas de décès de l'un des futurs époux, dès lors qu'une réunion suffisante de faits établit sans équivoque son consentement (**C.civ., art. 171**).
- > **Les cadeaux entre fiancés.**
  - Les **donations faites en faveur du mariage** sont caduques « *si le mariage ne s'ensuit pas* », ce qui signifie qu'en cas de rupture des fiançailles, les fiancés doivent restituer les cadeaux (**C.civ., art. 1088**).

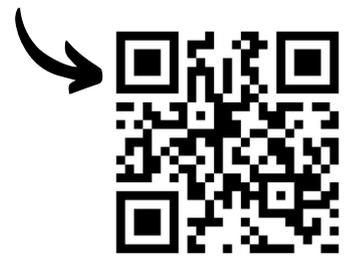
- Les **présents d'usage** (notion interprétée souverainement par les juges du fond sur le fondement de l'article 852 du Code civil faisant référence aux **présents de faible valeur**) doivent être conservés malgré la rupture des fiançailles (Civ. 1<sup>ère</sup>, 19 déc. 1979, 78-13.346).
- La **bague de fiançailles** (ou un **bijou de famille**) constitue en principe un présent d'usage devant être conservé par la fiancée, mais par exception, elle doit être restituée lorsque son montant est disproportionné par rapport aux ressources du donateur (Civ. 1<sup>ère</sup>, 19 déc. 1979, 78-13.346).



+20 000  
téléchargements



A télécharger ici

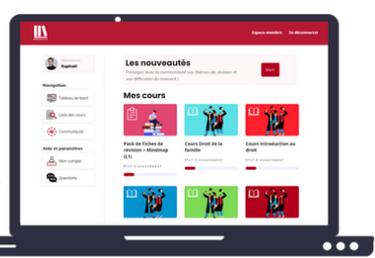


Ou en cliquant ici

# Tous nos Pack Fiches de révision + Mindmap



Pour aller plus loin...



Les cours vidéos



Le manuel  
de méthodologie



Les annales corrigées